NOTICE

Sur les Missions de la Rivière Rouge et du Sault Ste. Marie.

ON se rappèle avec quelle ardeur les amis de la Religion en Canada, concoururent à l'établissement de la Mission de la Rivière Rouge, lorsqu'il fut question d'en jetter les fondemens en 1818. Chacun fut jaloux d'y contribuer autant que ses moyens le lui permettoient. Les sommes recueillies à cette époque donnèrent l'élan à l'entreprise. Deux Missionnaires y furent envoyés cette année; un troisième les joignit en 1820. Le Chef de la Mission fut consacré Evêque de Juliopolis *in partibus* au printemps de 1822, et retourna immédiatement vers des néophytes au salut desquels il s'étoit dévoué sans retour. J'avois eu l'avantage d'être son premier coopérateur, et si Dieu a permis que des raisons particulières m'aient rappelé en Canada, après cinq ans de séjour dans une mission qui présente aux ouvriers évangéliques un si vaste champ à cultiver (où je ne désespère pas de retourner un jour,) c'est peut-être pour me donner occasion de faire connoître aux bonnes ames de ce pays-ci qu'elles ont encore quelque effort à faire en faveur d'une œuvre où la propagation de la foi est si essentiellement et si prochainement intéressée.

On sait que l'Eglise de J. C. ne s'est établie sur la terre qu'après avoir eu à soutenir de longs et pénibles combats contre les puissances du monde. C'est le sort de l'œuvre de Dieu, d'éprouver des contradictions Il ne faut donc pas s'étonner que l'établissement dont il s'agit en ait aussi rencontré de la part des Catholiques et de celle des Protestans. Plusieurs d'entre les premiers ont prétendu que cette Mission étoit inutile, que le pays n'en valoit pas la peine; que c'étoit déjà trop d'y établir un Grand Vicaire; que l'envoi d'un Evêque étoit une mesure entièrement déplacée; que d'après les circonstances du lieu il étoit impossible que la mission pût s'y maintenir et qu'on devoit s'attendre à la voir bientôt et nécessairement abandonnée. Nonobstant mon respect pour les personnes qui ont fait circuler ces réflexions, je me permettrai de n'être pas de leur avis.

Où il y a des ames, on ne sauroit dire que le ministère des prêtres est inutile. La Mission de la Rivière Rouge, en tant qu'elle comprend tout le territoire arrosé par les rivières qui portent leurs eaux dans la Baie James ou dans la Baie d'Hudson, a pour objet la conversion d'une multitude de barbares de diverses nations, l'instruction des métifs ou *Bois-brûlés* bien décidés pour la Religion Catholique, quoiqu'encore infidèles pour la plûpart, le retour d'un certain nombre de mauvais chrétiens à la piété et aux bonnes mœurs, auxquels il ne manque que des Pasteurs pour les reprendre et les exhorter, enfin une colonie civilisée où l'on trouve de la ferveur et des ames très avancées dans la vertu.

Lorsque Monseigneur De Laval donna en 1663 une commission de Grand Vicaire au Père Claude Allouez de la Compagnie de Jésus pour aller prêcher l'Evangile aux Outaouais, nation qui n'est pas encore devenue chrétienne, on ne le trouva pas mauvais. Cependant le champ qu'on lui donnoit à défricher ne requéroit pas plus cette qualité que la Mission de la Riv. Rouge. Personne ne trouva mauvais que Mr. Hubert (depuis Evêque de Québec) fût nommé Grand Vicaire en 1778, pour aller aux Illinois où les seuls missionnaires qui y existassent, savoir, le Père Meurin Jésuite et Mr. Gibeau étoient déjà revêtus de cette qualité. Pourquoi blâmer aujourd'hui ce que l'on respectoit alors?

S'il n'y avoit pas eu un Grand Vicaire à la tête de la Mission de la Rivière Rouge, qui m'auroit donné des pouvoirs pour la Baie d'Hudson où il m'envoya en 1820, voyage dont il n'étoit pas question à notre départ de Québec et que je devois répéter le printemps dernier si des circonstances imprévues n'y eussent mis obstacle?

Quand le fruit de la Mission de la Rivière Rouge se seroit borné à mettre une seule ame dans la voie du salut, les bons chrétiens devroient applaudir à son établissement, en réfléchissant que cette ame a été rachetée au prix du sang d'un Dieu; mais elle a à se réjouir de conquêtes plus étendues. Quand j'en suis parti, après cinq ans de séjour, le Baptême y avoit déjà été administré à 800 personnes tant enfans qu'adultes. Cent vingt Mariages avoient été célébrés ou réhabilités, cent cinquante personnes avoient été admises à la première communion: un plus grand nombre se préparoient, les uns à la réception de la Ste. Eucharistie, les autres à celle du Baptême. Plusieurs Protestans avoient abjuré leurs erreurs et étoient entrés dans le sein de l'Eglise. L'office divin se faisoit avec solemnité dans la nouvelle église de St. Boniface, la parole du salut étoit annoncée régulièrement;

les

les esprits éclairés, les cœurs touchés et attendris. J'y ai vu des exemples d'une foi vive que je ne retrouve pas ici. Une bonne école avoit été constamment tenue sur pied : plusieurs enfans étoient déjà avancés dans les humanités et donnoient des espérances pour la suite. Enfin la croix de J. C. avoit été montrée aux barbares et leurs yeux commençoient à se fixer sur ce signe de notre salut. Après cela, peut-on dire que cette Mission est inutile et que le pays n'en vaut pas la peine ? Qui sait si, au contraire, Dieu n'a pas des desseins d'une miséricorde toute particulière sur ce vaste territoire, et si les nations qui l'habitent ne sont pas du nombre de celles qui doivent venir de l'Orient et de l'Occident pour trouver place dans le sein d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, tandis que les enfans du Royaume seront jettés dans les ténèbres extérieures ? Qui oseroit prononcer que ce n'est pas vers elles que doit être porté le Royaume de Dieu, au préjudice de ceux auxquels il avoit été présenté d'abord et qui ne l'ont pas fait fructifier ?

Enfin l'on a trouvé qu'un Evêque étoit déplacé dans cette Mission. C'est qu'on ignore que déjà elle contient plus de Catholiques qu'il n'y en avoit dans le Diocèse de Boston lorsqu'il fut érigé en titre en 1810 ; c'est qu'on n'a pas réfléchi sur l'étendue dont elle est susceptible, sur la nécessité d'y avoir des prêtres en assez grand nombre pour parcourir cette partie du nouveau monde et porter l'Evangile aux différentes nations qui y sont disséminées. Mais où les prendra-t-on ces prêtres ? Sera-ce en Canada ? S'y fait-on une idée des frais énormes que coûteroit leur transport ? Se persuade-t-on que sur le nombre de ceux qu'on destineroit à cultiver cette vigne, il s'en trouveroit beaucoup qui voulussent s'y consacrer pour toujours ? Combien qui s'y considérant comme en exil, demanderoient leur retour après quelques années ? Et comment subvenir à la dépense qu'occasionneroient ces allées et venues ? D'ailleurs, le Canada n'a-t-il pas de quoi occuper ses prêtres, sans en éclaircir les rangs pour subvenir à cette Mission lointaine ? N'est-il pas plus raisonnable de se procurer un Clergé composé de sujets tout acclimatés, nés dans le pays même et accoutumés à la vie dure qu'il est indispensable d'y mener ? Or il faut un Evêque pour donner les ordres à ces élèves, pour présider à leur éducation, pour surveiller les ouvriers de la Mission en général et diriger leurs travaux avec plus d'autorité que ne pourroit faire un Supérieur revêtu d'un caractère moins imposant, sans compter les besoins qu'ont les chrétiens de cette contrée, peut-être plus que d'aucune autre, d'être fortifiés dans leur foi par le Sacrement de Confirmation.

Et que l'on ne regarde pas comme chimérique l'idée de former des Ecclésiastiques dans ce pays. J'en ai assez vu pour affirmer qu'entre les enfans des *Bois-Brulés*, il s'en trouve qui montrent une piété tendre, une grande innocence de mœurs et qu'en général il y a chez eux une intelligence plus qu'ordinaire, témoin ceux qui sont actuellement cultivés dans l'école de la Mission.

Si des Catholiques guidés par une sagesse que je ne me permets pas de qualifier, ont cru qu'ils pouvoient sans inconvénient et sans scandale décrier cette Mission dont l'établissement et les progrès devroient les réjouir ; il ne faut pas s'étonner qu'elle ait trouvé des adversaires parmi les protestans qui ne la voient naître que d'un œil inquiet et jaloux. Aussi les plus grands efforts ont-ils tée faits de leur part pour en arrêter la marche. Ils ont épié les Missionnaires, et ne trouvant aucun moyen de censurer leurs mœurs, ils ont cherché à vilipender leur doctrine et à la ridiculiser : ils leur ont faussement reproché d'avoir multiplié les jours de fêtes, d'avoir tourmenté quelques Suisses protestans pour les rendre Catholiques, &c &c. Les Missionnaires se sont vus privés de vin pour la célébration des S. S. Mystères et n'en ont obtenu qu'au moyen de la désobéissance d'employés subalternes à des ordres supérieurs. Ils ont été seuls exclus d'une remise faite à tous les colons du quart de ce qu'ils devoient au magazin de la Compagnie : des agens sans mœurs ont décrié un ministère qui contrarie inévitablement leurs désordres et diminue le nombre des victimes de leur lubricité. Un ministre Anglican soutenu par des contributions de son pays a passé plusieurs années dans la colonie et a fait les plus grands efforts pour attirer à lui les blancs et les sauvages, répandant de l'argent et des bibles avec profusion. Son peu de succès l'a forcé de battre en retraite ; mais comme il l'attribue, peut-être avec fondement, à la vigilance des Missionnaires, il s'est proposé, en quittant le pays, de porter de grandes plaintes contre eux aux chefs de la Compagnie, assez disposés à l'entendre. Déjà on lui annonce un successeur qui viendra, sans doute, armé de toutes pièces pour enlever aux Missionnaires le peu de faveur qui leur reste depuis la mort de Lord Selkirk et renverser, s'il est possible, cet établissement *papistique* qui retarde les progrès des *lumières* et se trouve en opposition avec *les intérêts* de la Compagnie et avec son zèle pour la *civilization*.

Comment,

exemples
constam-
umanités
avoit été
ne de no-
e le pays
ins d'une
'habitent
Occident
s que les
eroit pro-
Dieu, au
t pas fait

n. C'est
avoit dans
n'a pas
es prêtres
et porter
endra-t-on
coûteroit
stineroit à
crer pour
ur retour
onneroient
s prêtres,
'est-il pas
matés, nés
y mener?
ider à leur
ger leurs
'un carac-
e contrée,
rement de

Ecclésias-
des *Bois-*
ocence de
e, témoin

alifier, ont
ission dont
ner qu'elle
ne d'un œil
art pour en
moyen de
ridiculiser :
avoir tour-
&c. Les
Mystères et
ernes à des
colons du
ans mœurs
diminue le
ou par des
fait les plus
l'argent et
traite; mais
ionnaires, il
tre eux aux
once un suc-
aux Mission-
t renverser,
des *lumières*
on zèle pour
Comment,

Comment, dira quelqu'un, est-il possible que la Mission survive à tant de difficultés? Pour première réponse à cette objection, je me contente de dire avec l'Apôtre St. Paul: *Si Deus pro nobis, quis contrà nos?* Nonobstant ce qu'on vient de lire, la mission a des garanties spirituelles et n'est pas dépourvue de ressources temporelles. J'appèle garanties spirituelles, 1°. la marche de la Providence qui s'est déclarée en sa faveur en 1818, d'une manière si extraordinaire qu'on ne peut, sans lui faire injure, soupçonner qu'elle voulût abandonner une entreprise qui est son ouvrage. 2°. La pureté des motifs de ceux qui ont conçu l'idée de cet établissement et de ceux qui ont été chargés d'en jetter les fondemens. 3°. La vertu peu commune du digne Evêque de Juliopolis, dont je suis persuadé, pour ma part, que les prières sont capables d'attirer les plus abondantes bénédictions du Ciel sur cette Mission naissante. 4°. La ferveur des deux estimables Ecclésiastiques qui sont restés avec lui, entièrement livrés, l'un au ministère des ames, l'autre à l'enseignement de la jeunesse.

Sous le rapport temporel, la Mission a en sa faveur un *Deed* de feu Lord Selkirk du mois de mai 1818, qui lui assure en *Trust*, 1°. vingt cinq acres de terre pour l'emplacement de l'Eglise de la Fourche ou de St. Boniface et de ses dépendances. 2°. Un vaste terrein d'environ huit lieues en superficie, dans le sol le plus avantageux, dont le défrichement, aisé à faire, mettra par la suite la mission dans cet état d'indépendance où il seroit à désirer qu'elle fût dès aujourd'hui, car, comme je l'ai observé ci-dessus, elle a très peu à attendre d'une Compagnie qui par une suite des principes professés par ses Membres, est naturellement ennemie de la propagation de la Foi Catholique.

Les Missionnaires entièrement livrés à des fonctions saintes, n'ont pas le loisir de s'occuper du défrichement de ces terres. Ce n'est donc qu'en les concédant par portions qu'il pourront se créer les revenus sur lesquels doit porter leur subsistance à venir. Or ils ne peuvent trouver de concessionaires qu'autant qu'ils auront à leur donner d'avance quelques facilités pour s'y établir, tels que des instrumens aratoires, un peu de grain, une vache, &c. &c. et c'est à quoi la pauvreté actuelle de la Mission ne sauroit subvenir.

Lorsque les Pères de la Compagnie de Jésus étoient envoyés en mission chez les Sauvages de ce continent, ils avoient pour eux la protection du Gouvernement et appartenoient à des maisons puissantes d'où ils tiroient, au besoin, des ressources pécuniaires, tant pour leur propre subsistance que pour attirer les nations vers lesquelles ils étoient envoyés. Car, quoique la Religion Catholique fasse profession de gagner les ames par la prière, par la prédication de la parole et par le bon exemple, et laisse aux sectaires la misérable pratique de les acheter à prix d'argent, il est néanmoins vrai que quelques légers présents faits à propos, quelques services temporels rendus aux infidèles, sont des moyens dont il plait à Dieu se servir pour les apprivoiser et les rendre plus attentifs aux vérités qu'on leur annonce. D'après les observations que j'ai eu occasion de faire sur les lieux, je ne doute pas qu'un Louis dépensé avec discrétion en faveur d'un sauvage, ne concourût puissamment à sa conversion; de sorte que si cette somme suffit pour en attirer un, avec cent Louis on en attireroit cent et un millier avec mille Louis. Ajoutez à cela que pour se faire entendre à eux, du moins dans les premières années, il faut se faire assister par des interprètes, et ces interprètes obligés de vivre de leur métier, exigent qu'on les paye et qu'on les nourisse aussi longtemps que dure l'excursion à laquelle on les invite à prendre part.

Des Missionnaires isolés et n'appartenant à aucune Communauté, tels que sont ceux de la Rivière Rouge, n'ont pas les ressources qu'avoient les anciens Jésuites. Il est donc indispensable qu'ils aient recours à leurs amis, et ils en doivent compter autant qu'il y a de vrais amis de la Religion en Canada. Or c'est à ces amis que je m'adresse pour les prier, pour les presser au nom de J. C. le véritable Pasteur des ames, de venir promptement au secours de celles qui vont périr en très grand nombre, si l'on ne s'empresse de procurer à leurs Missionnaires les moyens d'améliorer leur propre condition et de faire les excursions nécessaires pour éclairer et convertir ces pauvres peuples. Pour contribuer à une œuvre de cette nature, quel est le prêtre qui ne consentiroit pas à s'imposer quelque légère privation? Quelle est la paroisse où il ne se trouveroit pas des particuliers assez au large et assez zélés pour y mettre quelques piastres sur l'invitation que leur en feroit leur Pasteur? Je consacre à cette souscription la somme de £15, sur mon revenu de cette année pour les joindre à ce que les prêtres mes confrères daigneront y consacrer tant de leur part que de celle de leurs paroissiens aisés, les suppliant de vouloir bien adresser leurs offrandes aux Messieurs ci-après nommés, suivant leur position, savoir:

Mr. *Demers* Procureur du Séminaire de Québec.
Mr. *Conte*, — du Séminaire de Montréal.
Mr. *Painchaud*, Curé de Ste. Anne.
Mr. *Maguire*, — de St Michel.
Mr. *Berthelot*, — de St. Pierre Isle d'Orléans.
Mr. *Dufresne*, — de St. Nicolas.
Mr. *Dénéchaud*, — de Deschambault.
Mr. *Cadieux*, — des Trois Rivières.
Mr. *Raimbault*, — de Nicolet.
Mr. *Lamotte*, — de Berthier.
Mr. *Parent*, — de St. Henry de Mascouche.
Mr. *Durocher*, — de la Pointe aux Trembles.
Mr. *Paquin*, — de St. Eustache.
Mr *Archambault*,— de Vaudreuil.
Mr. *Boucher*, — de La Prairie.
Mr. *Mignault*, — de Chambly.
Mr. *Deguise*, — de Varennes.
Mr. *Hébert*, — de St. Ours.

Si l'on est surpris que je propose ce grand nombre de receveurs pour des sommes qui pourroient bien être modiques, c'est que la saison presse et que je désirerois savoir avant le 25 d'avril sur quels secours la chère Mission pourra compter, le seul canot qui soit maintenant dépêché à la Rivière Rouge, partant de Montréal au plus tard le 1r. mai.

Pour remplir le titre de cette Notice, il me reste à dire un mot de l'établissement du Sault Ste. Marie situé entre les Lacs Huron et Supérieur. Monseigneur de Juliopolis y demeura deux semaines en retournant du Canada à la Rivière Rouge en 1822. La peinture qu'il me fit de l'état d'abandon où étoient les Canadiens de cet endroit, m'engagea à leur donner moi-même un mois de mission l'été dernier à mon passage. J'y fis 30 baptêmes et 4 mariages. Cent personnes se confessèrent et quelques uns reçurent la Ste. Communion. Enfans et adultes tous furent très assidus aux instructions. Or ne sauroit se faires une idée des besoins spirituels et de la misère temporelle de ce pauvre peuple. Je me séparai d'eux, le cœur déchiré de leurs lamentations et de leurs sanglots. Il me sembla dès lors que je pécherois grièvement contre la charité, en ne faisant pas tout ce qui me seroit possible pour leur procurer la visite annuelle d'un prêtre si vivement désirée et si impérieusement nécessaire. Il ne m'appartient pas de décider quel est celui qu'il convient d'envoyer à leur secours, ni combien il faut qu'il passe de temps avec eux, en attendant qu'il puissent être desservis plus régulièrement ; mais Mouseigneur l'Evêque de Québec ayant eu la bonté de me promettre qu'il en enverroit un dès cette année et l'endroit ne lui offrant aucun moyen de subsistance, je prends la liberté de prier tous ceux qui s'intéresseront au soutien de la Mission de la Rivière Rouge, de trouver bon que le dixième de leurs aumônes soit appliqué aux pressans besoins de la Chretienté du Sault Ste. Marie.

(signé.) SEV. DUMOULIN,
anc. Missre. de la Riv. Rouge.

St. Pierre Riv. du Sud, **10** *Mars* **1824.**

P. S.—Ayant soumis cet écrit à la considération de Monseigneur l'Evêque de Québec, j'ai obtenu de Sa Grandeur la permission de le faire imprimer et de le répandre, pourvu qu'il ne fût pas publié dans les églises et qu'il ne sortît pas des mains des Catholiques.

Québec 20 Mars 1824

Sev. Dumoulin Ptre

les som-
je dési-
ompter.
Montréal

issement
gneur de
Rouge en
s de cet
er à mon
s et quel-
idus aux
a misère
de leurs
èvement
procurer
ssaire. Il
r secours,
ent être
ant eu la
oit ne lui
ceux qui
bon que
Chretienté

N,
. Rouge.

vêque de
r et de le
ût pas des